Trentième Année — N° 309 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. JEUDI 5 NOVEMBRE 1885

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
*Paris, chez* MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 4 NOVEMBRE 1885

## LES OPPORTUNISTES
### ET LES RADICAUX

Plus se rapproche le moment de l'ouverture de la session, plus se multiplient les efforts des gauches pour réaliser une union impossible, plus aussi s'accusent les profonds dissentiments qui les séparent. De part et d'autre, on proclame la nécessité et le désir de l'union, mais chaque groupe affiche des prétentions insoutenables pour les autres. Entre ces frères ennemis, une petite cohorte pressée autour du cabinet, essaie d'amener la conciliation; efforts vains, comme l'événement le prouvera ; comme il le prouve déjà.

A quel prix les radicaux mettent-ils leur concours ? La *Justice* vient de nous le dire. Ils veulent la « condamnation de la politique des conquêtes lointaines », ce qui implique l'abandon immédiat et absolu de ces conquêtes. Ils réclament des économies budgétaires, en spécifiant que ces économies ne sauraient être réalisées sans une « réforme du système fiscal et notamment l'impôt proportionnel en attendant l'impôt progressif sur le revenu, la dénonciation du Concordat, c'est-à-dire la séparation de l'Eglise et de l'Etat, *forme* le troisième article du programme. Quant aux deux derniers : « Examen du régime des chemins de fer et réformes sociales », ils sont indiqués en termes trop vagues pour n'être pas menaçants.

Il suffit de jeter les yeux sur les journaux opportunistes pour constater que leurs amis ne sauraient accepter ce programme dont les deux premiers articles sont la condamnation formelle de leur politique, dont les derniers les effraient à juste titre d'ailleurs.

Entre les deux, *intervient alors* le groupe ministériel et conciliateur qui a pour organe le *Siècle*. Là, on s'efforce de dire aux radicaux : Vous avez raison ! aux opportunistes : Vous n'avez pas tort ! Comme au fond, on préfère encore ceux-ci à ceux-là, comme aussi on a le sentiment un peu confus mais très réel que l'application ouverte d'une politique radicale consommerait la ruine de la République, on imagine un système tellement bizarre, pour nous servir d'un terme parlementaire, que nous n'osons le résumer et que nous voulons citer le texte même du *Siècle*. Voici l'argument que ce journal présente aux radicaux pour les décider à renoncer à leurs exigences :

« Retarder une réforme qu'on désire, » *qu'on a promise*, mais dont la majorité » du pays ne veut point, *ce n'est pas* » *manquer à sa conscience et à ses en-* » *gagements, c'est simplement se confor-* » *mer aux arrêts du suffrage univer-* » *sel, manifester son respect pour le* » *principe de la souveraineté natio-* » *nale.* »

On ne saurait exposer avec plus de cynisme la théorie du mensonge. Vous avez pris des engagements? Qu'importe. Il suffit que vous ne soyez pas en majorité pour que vous soyez déliés. C'est, nous le reconnaissons, la théorie de l'opportunisme, mais ce ne saurait vraiment être celle des honnêtes gens, qu'ils soient radicaux, opportunistes ou conservateurs. S'évertuer de réaliser la conciliation entre gens divisés et n'avoir à leur offrir que le terrain de l'hypocrisie et du mensonge, c'est peu honorable. Encore bien que nous ne soyons pas dans les secrets de nos adversaires et que le souci de leur honneur ne nous touche que médiocrement, nous doutons fort que l'entente se puisse faire entre eux sur de pareilles bases. Si nous nous trompions, ce seraient les gauches qu'il faudrait plaindre. Ils auraient eux-mêmes préparé le verdict définitif que leurs électeurs trompés ne tarderaient pas à rendre.

## NOUVELLES DU JOUR

### Conseil des ministres

Paris, 3 novembre. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy, dont la santé est excellente.

M. Goblet a fait l'exposé des projets qu'il élabore en vue de la prochaine réunion des Chambres. Ces projets concernent les traitements des instituteurs ; les conditions de leur avancement, les écoles professionnelles et l'enseignement manuel.

Le conseil s'est ensuite occupé de la situation religieuse en général, de l'attitude qu'il devra prendre devant les propositions de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Dans la déclaration, — car il est décidé maintenant qu'il y aura une déclaration, — il sera mentionné la façon dont le cabinet entend régler ses rapports, sans pour cela arriver à la dénonciation du Concordat.

### Le ministère donnera sa démission

On lit dans la *Liberté* :

« Il est certain maintenant que tous les ministres donneront leur démission le 10 novembre. Le cabinet reviendra quelques jours après, complété par les titulaires de l'agriculture et du commerce, et avec une déclaration. »

### Mgr Castillon

Mgr Castillon, le nouvel évêque de Dijon, atteint de pneumonie double, a reçu, sur sa demande, les derniers sacrements. On craint à chaque instant un dénouement fatal.

### Encore un duel

A la suite d'une polémique engagée par le journal l'*Abeille de la Creuse*, et d'une provocation adressée par M. Cornudet, député, à M. Henri Momiron, collaborateur du journal, une rencontre a été décidée.

M. Henri Momiron, l'offensé, a choisi le pistolet et demandé l'échange de deux balles.

La rencontre a eu lieu aujourd'hui 3 novembre dans les bois de Meudon.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

A la suite de la rencontre, les deux adversaires se sont courtoisement salués.

Les témoins étaient pour M. H. Momiron, MM Octave Dartige et Olivier Rogier; pour M. Cornudet, MM. le baron L. de la Redorte, chef d'escadron au 23e dragons et le vicomte Cornudet.

### La commission chinoise de délimitation des frontières

La commission chinoise de délimitation des frontières s'est formée à Canton : elle est partie pour Hong-Kong avec une suite nombreuse. Les agents français doivent aussi être à leur poste, et la conférence topographique, — car il ne s'agit pas d'autre chose, — se réunira à Hanoï ou à Haïphong. Mais que va-t-on délimiter, puisque nous ne possédons rien que le sol foulé par nos soldats et que nous sommes cernés de tous les côtés par les Pavillons-Noirs ? C'est une véritable confusion pour nous que ne pouvoir même pas assurer la circulation de la commission qui doit, sur place, tracer la frontière des deux pays, suivant l'usage asiatique. Nous avions dès longtemps prévu le ridicule et le péril de cette situation.

### La conférence de Constantinople

La conférence de Constantinople ne s'est pas encore réunie. Il est évident que la diplomatie travaille à se mettre d'accord, mais jusqu'à présent elle n'y réussit guère. Ce n'est plus la France qui fait bande à part avec l'Italie et l'Angleterre, ce sont les trois empires, sinon frères, au moins, alliés, qui ont aussi des vues divergentes. La Grèce continue ses préparatifs et la Serbie reste l'arme au bras. La Turquie a mis le temps à profit et parait prête à entrer en campagne.

### La situation de Danemark

L'*Agence Havas* communique aux journaux la nouvelle assez étrange que voici :

Londres, 3 novembre. — On mande de Copenhague au *Standard*, en date d'hier, qu'une Note collective exposant la situation politique du Danemark et signée par tout le corps diplomatique a été envoyée aux puissances. »

### La catastrophe de Chancelade

Périgueux, 3 novembre. — Le travail de cheminement à travers les galeries a été interrompu définitivement hier, par ordre de M. Tournaire, à cause des dangers qu'il présentait. Le préfet, son chef de cabinet et le chef de la première division de la préfecture ont failli être pris par un éboulement dans une galerie.

Après la visite du préfet et l'éboulement dont il a failli être victime, M. Gadaud, député, voulut parcourir les galeries et reconnut lui-même l'impossibilité de continuer cette opération.

Ce matin sur les bords du puits MM. Gadaud, député, Joncla, rédacteur de l'*Avenir* de Périgueux, le procureur de la République et de nombreux témoins entendirent un bruit de pioche venant des mineurs ensevelis. L'émotion des assistants fut indescriptible.

Le taavail de forage du puits a été alors poussé avec une nouvelle activité, mais, depuis lors, on n'a plus rien entendu.

### Condamnation d'un braconnier

Nice, 3 novembre. — La cour d'assises a condamné à la réclusion perpétuelle, Cazagnaire, braconnier, pour assassinat du garde-champêtre de La Calle.

### Le choléra

Rome, 3 novembre. — Il y a eu hier, dans la province de Palerme, 17 cas de choléra et 7 décès, dont 11 cas et 3 décès pour la ville de Palerme. Trois cas dans la province de Trapani.

## Les dépêches du général De Courcy

Paris, 3 novembre. — Il résulte des communications ministérielles faites cette après-midi à la presse, que les dernières dépêches du général de Courcy sont purement relatives à des détails techniques, à des demandes de décorations et à des demandes de matériel et de personnel. Or, on trouve que le ministre de la guerre aurait pu s'appesentir davantage sur ces détails qui ont pour les contribuables une extrême importance, surtout si, comme tout tend à le faire présumer, le commandant en chef de notre corps expéditionnaire réclame aussi de l'argent, qui est le nerf de la guerre et par conséquent, des expéditions lointaines.

On voudrait, d'autre part, que le général Campenon se montrât plus explicite au sujet des opérations qui se poursuivent contre les bandes de rebelles dans l'intérieur du Delta.

Il est un mot familier aux informations de ce genre et dont l'absence ne laisse pas que de prêter aux commentaires. Pourquoi, en effet, le mot *succès* accolé au mot *poursuivre* ne figure-t-il pas dans les communications ministérielles ?

En vain objecterait-on que cette méfiance fait peu d'honneur à nos gouvernants. Je répondrai par ce vieux proverbe : « Chat échaudé craint l'eau froide. »

En somme, la satisfaction causée par la partie des dépêches du général de Courcy, que le ministre de la guerre a jugé à propos de communiquer au public laisse évidemment à désirer.

## LE COMMERCE DU BLÉ

L'*Officiel* publie le tableau de notre commerce en blé du 1er août au 15 octobre dernier. Pendant cette période, nous avons importé 942.828 quintaux de grains et farines, tandis que nous n'en avons exporté que 23.007. Rien de plus concluant à l'égard des souffrances de notre agriculture que grosses importations mises en regard de l'insignifiance de nos exportations.

Et c'est quand il s'agirait de chercher à remédier à cette situation que nous voyons toutes les préoccupations des députés de gauche se résumer dans la question de savoir si une réunion plénière n'est pas plus favorable à leurs intérêts que de se répartir en des groupes séparés et *vise-versâ*.

## L'ACTION CATHOLIQUE

M. le comte Albert de Mun a adressé à M. le vicomte de Bélizal, député des Côtes-du-Nord, la lettre suivante :

Paris, 1er novembre 1885.

Mon cher ami,

Vous avez bien voulu adhérer en termes particulièrement chaleureux aux idées exprimées dans la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser, le 8 septembre dernier, à M. l'amiral Gicquel des Touches. C'est à ce titre que je viens aujourd'hui faire appel à votre concours.

Nous avons promis aux catholiques d'organiser leurs forces sur le terrain politique. L'heure est venue de passer des paroles aux actes.

Le résultat des élections nous prépare en effet de grandes obligations. Soit que nos adversaires cherchent dans un redoublement de la persécution religieuse un terrain de ralliement, soit qu'ils s'efforcent, par une apparente modération, d'apaiser un moment la révolte des âmes, il faut être prêts à leur résister.

Et si le réveil du pays devait être le signe avant-coureur d'un changement profond dans les institutions publiques, notre devoir n'en serait que plus grand ; car nous n'aurions plus seulement à repousser les tentatives du présent, mais à préparer les œuvres du lendemain.

C'est pourquoi notre programme doit être un programme de gouvernement.

Le temps des protestations est passé ; celui des revendications commence.

Le Pape Léon XIII en a lui-même tracé le vaste cadre dans la *magnifique encyclique Humanum genus*, donnée le 20 avril 1884.

Il a désigné l'ennemi : C'est la Franc-Maçonnerie ; il a défini son but et ses moyens d'action ; c'est « de réduire à rien, au sein de la société civile, le magistère et l'autorité de l'Eglise, d'exclure des lois et de l'administration publique la très salutaire influence de la religion catholique, et de constituer l'Etat tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Eglise. »

Voilà donc le terrain de la lutte.

C'est la rencontre suprême de l'Eglise et du rationalisme. Et le Pape, voulant joindre à l'exposé du mal l'indication du remède, s'exprime encore en ces termes :

« Notre meilleur et plus solide espoir de guérison est dans la vertu de cette religion divine que les francs-maçons haïssent d'autant plus qu'ils la redoutent davantage ; il importe donc souverainement de faire d'elle le point central de la résistance contre l'ennemi commun. »

Et il ajoute un peu plus loin :

« Que les gens de bien s'unissent donc, eux aussi et forment une immense coalition de prières et d'efforts. »

Le programme et l'organisation du parti catholique sont tout entiers dans ces paroles du Souverain Pontife.

Dociles à sa voix, nous demandons :

Pour l'Eglise :

L'entière liberté de son ministère et la protection publique du culte catholique, qui en est la garantie ; comme conséquences, l'exemption pour les prêtres du service militaire ; l'organisation des secours religieux dans les camps, les casernes et les hôpitaux ; le droit pour les associations religieuses de se constituer et de se développer librement ; dès aujourd'hui, l'application loyale et sincère, dans sa lettre et dans son esprit, du Concordat consenti par le Saint-Siège à la France.

*Pour la famille :*

La liberté complète de l'enseignement à tous les degrés, et comme minimum le retour aux lois de 1850 et 1875 ;

L'instruction religieuse dans les écoles publiques et, aussi promptement que possible, l'abrogation de la loi du 28 mars 1881 ;

Le respect du sacrement du mariage, qui consacre l'indissolubilité du lieu conjugal, et, dès que nous pourrons l'obtenir, l'abrogation de la loi du divorce ;

Enfin la conservation du foyer domestique par la revision des articles du code civil relatifs au droit de tester.

Pour le peuple :

La limitation du travail par le respect légal du repos dominical ; l'interdiction du travail de nuit pour les femmes et la suppression progressive du travail à l'usine pour les mères de famille et les enfants des deux sexes ;

Une législation protectrice contre les accidents, la maladie, le chômage involontaire et l'incapacité de travail résultant de la vieillesse ;

Et, pour rendre cette législation pratique et efficace, une organisation corporative, destinée, suivant les termes de l'encyclique *Humanum genus*, à protéger, sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail et les mœurs des travailleurs. »

Pour soutenir ce programme, il faut nécessairement former dans la nation un parti compacte et puissant, qui ait dans le Parlement ses représentants autorisés, qui s'appuie dans le pays tout entier sur le peuple chrétien, et qui mette au service de ses revendications une active et incessante propagande.

Ce parti, qui pourrait prendre le nom d'Union catholique, aura dans tous les départements, dans tous les arrondissements, tous les cantons et toutes les communes, des représentants chargés de répandre le programme, de lui recruter des adhérents, d'assurer la diffusion des brochures et des journaux, et d'entretenir une action constante en vue de la préparation des élections législatives, départementales et communales.

Il usera de tous les moyens que la loi autorise pour se développer et étendre son influence.

Des congrès spéciaux permettront à ses membres d'arrêter les résolutions dictées par les circonstances, et des réunions fréquentes offriront aux orateurs catholiques l'occasion de vulgariser les idées qu'il se propose de défendre.

Enfin, une souscription permanente, ouverte dans tous le pays, lui donnera le moyen de soutenir, avec toutes les armes légales et sur tous les terrains, une lutte politique vigoureuse et ininterrompue.

La presse catholique ne refusera certainement pas son concours dévoué à cette œuvre patriotique.

Mais ce ne serait pas assez qu'elle eût ses cadres et son organisation ; il faut aussi qu'elle ait un centre d'où parte la direction du mouvement. La place de ce centre d'action est naturellement dans le Parlement, où les représentants des catholiques trouvent, avec une tribune pour exposer leurs revendications devant le pays, l'autorité que leur mandat leur donne pour les faire valoir.

Un groupe de députés adhérant au programme catholique et décidés à en poursuivre l'application peut demain, sans aucunement jeter la division dans les rangs de la droite, parlementaire, mais en s'unissant pour cette œuvre spéciale, annoncer publiquement sa formation et entreprendre immédiatement l'organisation du parti. C'est la marche que je vous propose de suivre.

Nous ne ferons ainsi que répondre aux vœux d'un très grand nombre de catholiques français et imiter l'exemple des nations voisines, comme la Belgique, où l'action catholique a porté des fruits politiques si abondants ; comme l'Autriche, ou les membres catholiques du Parlement se sont concertés pour prendre l'initiative des réformes sociales ; comme l'Allemagne enfin, où le centre catholique oppose au kulturkampf une si admirable résistance, en même temps qu'il s'est constitué le défenseur intrépide de tous les intérêts populaires.

Je sais, mon cher ami, que vous partagez mes vues sur tous ces point, et j'espère que plusieurs de nos collègues voudront bien s'y associer. Le temps presse, car les évènements sont plus incertains que jamais. Il faut que la réunion prochaine du Parlement nous trouve prêts à entrer en campagne. Je vous promets, pour ma part, d'y travailler de toutes mes forces, et je vous prie, mon cher ami, de me croire toujours votre bien cordialement dévoué A. DE MUN.

## REVUE DE LA PRESSE

Sous le titre : *Travaux parlementaires*, M. J. Simon publie dans le *Matin* un article dont nous détachons ce passage :

Pendant que le choléra décimait la malheureuse ville de Toulon, et que tout le monde se disait : « Qu'a-t-on fait depuis la dernière épidémie pour assainir la ville ? Comment a-t-on laissé subsister ces foyers d'infection qui la déshonorent et qui la tuent ? », je pensais que nous avions, même à Paris, des quartiers où les eaux ménagères et les eaux du ciel ne trouvent pas d'écoulements, des ruelles infectes où n'a jamais pénétré le soleil, des maisons aux toits effondrés, aux murailles branlantes, où des familles entières passent le jour et la nuit dans des espaces tellement étroits, et tellement dépourvus de tout ce qui est indispensable à la vie, que si l'administration s'avisait de construire des cachots sur ce modèle, nos philantropes n'auraient pas assez d'éloquence pour la flétrir, ni assez d'anathèmes pour la maudire.

Je voudrais que tous ces pharisiens qui, en parlant aux pauvres gens, n'ont que ces deux mots à la bouche : « Epargnez ! » comme s'il était possible d'épargner quand on manque du nécessaire ou : « Travaillez ! » comme s'il suffisait pour trouver du travail d'en avoir envie ou d'en avoir besoin, fussent obligés de passer huit jours, avec leur famille, dans ces taudis. Ils apprendraient peut-être la pitié, qui est la première des sciences humaines.

. . . . . .

Et nous nous endormons sur tout cela, pareils aux municipalités de Toulon et de Marseille qui ont attendu, pour donner un coup de balai, que le choléra soit revenu ! Quelquefois même nous nous admirons. Nous nous disons à nous-mêmes avec béatitude que nous avons fait des crèches, des asiles, des écoles, des orphelinats, des caisses d'épargne et des caisses de la vieillesse, des hôpitaux, des hospices, et que pour ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas profiter de ces établissements charitables, nous avons fait des prisons !

Oui, nous avons fait tout cela, et tout cela est admirable, si on le compare à l'incurie d'hier ; mais tout cela est déplorablement insuffisant si on le compare à l'étendue des besoins. La moitié des orphelins ne trouvent pas place dans vos crèches et dans vos asiles ; les enfants apprennent dans vos écoles à devenir des présomptueux et n'apprennent pas à devenir des ouvriers ; vous avez beau multiplier les caisses d'épargne, le Mont-de-Piété qui est un prêteur sur gages, a dix fois plus de clients ; vous faites des fourneaux économiques qui ne profitent pas à la centième partie des affamés.

La foule assiège vos hôpitaux, qui sont obligés d'être difficiles, faute de place. Cette fièvre n'est pas assez pernicieuse, ni cette plaie assez horrible. On vous admettra quand le mal aura fait plus de progrès. Cette autre maison est celle des Incurables. Vous êtes incurable, c'est vrai ; mais vous n'avez pas soixante ans, attendez !

L'humanité crie ; l'intérêt devrait crier aussi haut qu'elle. Savez-vous que la race s'étiole ? Que l'habileté professionnelle se perd ? Que la vertu devient difficile au milieu de tant de douleurs ? Que la faim est mauvaise conseillère ? Que certaines comparaisons, sans justifier la haine, l'expliquent ? Que le bien-être du cabaret est bien tentateur, en face de la misère de chez soi ? Et que ces souffrants, ces agonisants, sont un auditoire tout préparé pour les prédicateurs du mal ? Le savez-vous ?

M. de Bismarck s'en est ému pour son pays ; et il a bien l'air de recourir au socialisme d'Etat. Ce sera la contradiction des contradictions, quand les conservateurs arriveront à mettre en pratique les théories des communistes. En France, nous tenons une autre conduite. On fait trop de l'autre côté du Rhin, on ne fait rien de ce côté-ci. Là, le socialisme d'Etat ; ici, l'égoïsme d'Etat.

Le peuple a faim ! Il se casse bras et jambes dans les usines ! Il habite des tannières ! Les pouvoirs publics ne s'émeuvent pas pour si peu. Ils abandonnent ces problèmes de second ordre aux clubs et aux académies. Nos grands hommes d'Etat déclarent du haut de leur omni-science et de leur omnipotence qu'il n'y a que des questions politiques, qu'il n'y a pas de questions sociales. Ils n'ont pas encore découvert que la question de la faim est à la fois la première question sociale et la première question politique.

## MARIOTTI

Paris, 3 novembre. — Mariotti a de nouveau été extrait, ce matin, de Mazas, pour être transporté au Dépôt de la préfecture de police. Mariotti a été soumis à un examen qui a prouvé que jamais il n'avait été condamné pour outrages et coups, comme le prétendent quelques journaux.

M. Benoist, juge d'instruction, lui a fait subir un nouvel interrogatoire sur ses antécédents. Jusqu'à présent, l'inculpé n'a pas varié dans ses déclarations.

Vers une heure, est arrivé Me Laguerre, défenseur de Mariotti, qui a eu un court entretien avec le juge d'instruction.

D'un autre côté, M. Clément est chargé de retrouver l'arme dont s'est servi l'inculpé et qu'il a jetée dans la Seine. Suivant les indications données hier sur le lieu de l'attentat par Mariotti, le magistrat fera rechercher le revolver dès que les eaux de la Seine seront moins élevées. Il s'est rendu aujourd'hui au service de la navigation, à l'administration des ponts-et-chaussées, pour demander l'autorisation nécessaire et prendre toutes les mesures pour ce travail.

Paris, 3 novembre. — M. le juge d'instruction Benoist vient d'entendre les deux officiers d'ordonnance du ministre de la marine qui arrêtèrent Mariotti, aussitôt après qu'il eut tiré le coup de revolver dans la direction de la voiture de M. de Freycinet.

Les deux dépositions ont été, dans leur ensemble, favorables au système de défense de l'inculpé.

Les deux témoins n'ont pu donner d'indication précise sur la direction qu'avait le canon du revolver de Mariotti ; ils se demandaient, par suite, si la balle, qu'on n'a pas retrouvée, comme on sait, sur la chaussée, n'avait pas pu passer par les portières et aller se perdre au loin. Mais il a été établi, par les déclarations de M. de Freycinet lui-même, qu'au moment où Mariotti a tiré, les glaces des portières n'étaient pas baissées.

On assure dans les couloirs du Palais que la mise en liberté de Mariotti n'est plus qu'une question d'heures.

LES

## Grands deuils patriotiques

Metz, 29 octobre.

Il y a deux mois à peine, nous avons entrepris un pieux pèlerinage à ce sinistre champ de bataille de Sedan, où la fortune et la gloire de la France ont sombré dans un épouvantable écroulement.

Aujourd'hui se rouvre la série des jours sombres qu'il faut rappeler aux mémoires françaises.

C'est à pareil jour qu'il y a quinze ans l'armée du Rhin, vaincue par la famine, subissait la capitulation de Metz. Elle n'avait abandonné sur les champs de bataille ni un drapeau ni un canon, mais elle avait perdu plus de 40,000 hommes, dont 26 généraux.

Nous n'avons pas voulu laisser passer ce douloureux anniversaire sans aller porter quelques fleurs sur les tombes des braves soldats tombés pour la patrie, de ces héros obscurs qui, depuis quinze ans, dorment leur éternel sommeil dans l'île Chambière, au pied de cette forteresse inviolée qu'a réduit la famine, et non le fer et le feu ; car, dans toute cette campagne, les Allemands n'ont pu se vanter d'un assaut fougueux, d'une prise de ville de haute lutte ; ils ne se sont nulle part montrés de taille à violer les virginités de nos places de guerre : la faim a remplacé pour eux les belles témérités.

⁂

Nous voici dans Metz.

En arrivant de la gare, on passe forcément sur l'Esplanade. Là, l'œil découvre le magique panorama de la vallée partant du pied même des fortifications, où la Moselle déroule, en d'élégantes sinuosités, son ruban d'argent et d'azur, et des riches coteaux qui se développent à l'horizon, depuis Ars, avec ses cheminées fumantes, jusqu'au mont Saint-Quentin.

Sur cette esplanade, il y a une belle figure française qui semble vous souhaiter la bienvenue. C'est la statue du maréchal Ney.

⁂

Inutile de dire combien la physionomie de la ville diffère de celle qu'elle avait antérieurement à 1870.

D'abord, on n'entend que rarement parler français ; il y a un mot d'ordre parmi les Allemands, très nombreux, de n'employer que leur langue.

Moins de soldats dans les rues qu'on ne penserait. La plupart sont dans les casernes antérieures et les forts, où l'instruction militaire les retient presque constamment.

L'autorité allemande a donné aux rues des noms allemands qui sont inscrits sur des plaques émaillées, au-dessus des plaques françaises.

Bien entendu, la séparation est absolue entre les deux éléments de population. Aucun contact. L'été, la promenade de l'esplanade, envahie le jour par les Allemands, n'est fréquentée, le soir, que par les Français.

L'Ecole d'application, — ancienne abbaye de Saint-Arnould, — est devenue une école de cadets, qui portent les uniformes de leurs corps ; spécimens assez curieux de tous les costumes de l'armée prussienne. Les salles d'études ont été transformées en un casino monté luxueusement et dans lequel ont lieu des bals et des concerts.

L'académie, qui se recrute elle-même, est toute française et veut rester ainsi.

⁂

Toute manifestation en notre faveur est défendue, sauf l'hommage à nos soldats morts en 1870. C'est au cimetière de l'île Chambière que la foule se porte ce jour-là. Un service est célébré à la cathédrale, qui est pleine, mais toute annonce et sonnerie de cloches sont interdites. Une quête est faite par une dame de la ville, conduite par un membre du conseil municipal.

Le produit, toujours abondant, est consacré à l'entretien des tombes.

⁂

Au milieu du cimetière de Chambière se dresse le monument élevé en 1871, par la ville, aux 7,203 Français décédés dans les ambulances, après avoir reçu les soins des dames de Metz, dont le dévouement fut admirable.

Autour du monument, une soixantaine de tombes avec des inscriptions comme celles-ci : *Un officier du 90e régiment d'infanterie. — Un sergent-major. — Un soldat du 10e de ligne.* Nous passons devant une croix sur laquelle on lit : *Ici repose Bigault de Maisonneuve, lieutenant-colonel du 2e Grenadier de la garde, tué le 18 août.*

Toutes ces tombes, chargées de fleurs et de couronnes, sont entretenues par des mains pieuses et gardées par des cœurs qui n'oublient pas.

⁂

Avant la guerre, Metz comptait 50,000 âmes ; elle en a 45,000 environ aujourd'hui. Le chiffre s'est relevé depuis plusieurs années, mais au profit de l'élément allemand. En 1876, il y avait seulement 34,000 habitants, dont 22,000 français (7.600 électeurs) et 12,000 allemands (1,000 électeurs). Et cependant la population française diminue.

D'année en année, les familles émigent à mesure que les fils approchent de l'âge du service militaire, pour les Allemands, au contraire, l'immigration augmente toujours. Elle comprend : 1° des Alsaciens (d'esprit français) recherchés par les maîtres et les patrons à cause de leur connaissance de l'allemand, tout à fait ignoré des Messins ; 2° des Allemands d'Allemagne de petite et pauvre condition, des chercheurs d'aventures, des marchands attirés par des primes que le gouvernement leur offre ; 3° des fonctionnaires civils plus nombreux et mieux rétribués que sous le régime français, ou attirés par des traitements majorés, des indemnités à divers titres : quelques-uns sont des employés finissant leur carrière, dont la retraite, — à la charge de la province, — est liquidée avec avantage.

⁂

Dans les campagnes, il n'y a pas d'immigration et peu d'émigration, excepté celle, — à titre isolé, — des réfractaires au service militaire.

Le paysan est impassible et a l'air maté. Il ne dira jamais rien, mais saura agir à l'occasion.

Quelques optants de 1872 sont revenus. Ce sont généralement des commerçants qui n'étaient pas payés de leurs fonds de commerce, vendu par eux pour rentrer en France, ou bien des émigrants qui ne trouvaient pas à vivre à l'étranger.

⁂

La population militaire de Metz se compose de six régiments d'infanterie (trois prussiens, deux bavarois, un brunswickois), deux régiments de cavalerie (dragons nos 9 et 10), quatre batteries (feld-artillerie), cinq bataillons d'artillerie à pied, un bataillon du génie.

Le gouverneur réside à Metz même, ainsi que le commandant de la 30e division et les officiers généraux.

⁂

Le directeur de la police cumule les fonctions d'administrateur de la mairie, et le président du cercle est assimilé à un préfet de chez nous.

⁂

La ville est lugubre. Aucune fête, aucun plaisir ; le théâtre est peu fréquenté ; c'est une troupe de comédiens allemands qui l'exploite : il est probable qu'elle a une forte subvention, car les recettes ne pourraient fournir la choucroute des pauvres cabotins. Quelquefois arrivent des artistes français, et alors, seulement alors, la vie revient dans la salle, le plus souvent déserte. Mais, nous le répétons, l'aubaine est rare.

Le Café Parisien, qui était le rendez-vous des officiers de toutes armes, n'existe plus. Un débit de bières, sans importance, le remplace.

Seul, le Café-Turc, qui faisait face à la caserne de l'Esplanade, est resté.